

BILAN 2024

**FEUILLE DE ROUTE
DES ACHATS DURABLES**

EDITO



2024 fût l'année de l'élaboration et de l'approbation de la première « Feuille de route des achats durables » de la Ville. L'ambition et l'engagement de Saint-Herblain n'ont pas attendu cet exercice pour débiter, mais ce fût l'occasion d'en formaliser et partager les grands axes et objectifs pour la période 2024-2026.

Toute l'année, les élus et les services municipaux se sont mobilisés pour déployer les actions identifiées dans cette feuille de route et consolider les démarches déjà engagées.

Ce premier bilan rapporte donc les efforts consentis par la collectivité pour intégrer des clauses, des critères, solliciter les candidats, mieux connaître l'offre existante, faire évoluer les pratiques et systématiser la réflexion au sein des achats municipaux.

Les premiers résultats sont encourageants et témoignent d'une multitude d'actions engagées ou poursuivies par les services dans leurs achats en 2024.

Même quand les réponses des candidats aux marchés publics ou les résultats ne sont pas encore à la hauteur des attentes, l'enjeu est bien de maintenir les efforts pour amener les opérateurs économiques au changement. C'est notamment dans ce pouvoir d'entraînement que nous avons une responsabilité, en tant qu'acheteurs publics, pour participer à la transition écologique et sociale désormais indispensable. En cela, et même si certains résultats ne sont pas encore visibles, l'endurance est de mise pour maintenir les efforts engagés, en les réinterrogeant et les ajustant le cas échéant.

Le changement est un processus long, pourtant il y a urgence à agir : en osant articuler des changements de fond et l'expérimentation de méthodes nouvelles ou innovantes, la Ville participe à ce défi dont je vous invite à prendre connaissance au travers de ce bilan 2024.

Marcel COTTIN
Premier adjoint en charge des Finances,
relations aux entreprises et affaires générales

INTRODUCTION

La Feuille de route des achats durables de la Ville a été approuvée à la fin de l'année 2024. Ce premier bilan est par conséquent partiel mais constitue un point de départ intéressant pour mettre en lumière les actions en cours, lancées ou activées en 2024 au sein des achats de la Ville. Les progrès restent importants mais la dynamique est lancée et s'accélère, avec des initiatives parfois innovantes des directions pour faire évoluer leurs pratiques d'achats.

En 2024, le rapport de la CRC est également venu confirmer la démarche engagée avec une ambition renforcée concernant la transition écologique et une recommandation spécifique portant sur le respect de l'article 58 de la loi AGEC.

Pour rappel, ce dispositif dit « Loi AGEC » impose aux acheteurs publics d'atteindre des objectifs chiffrés d'achats de produits intégrant des matières recyclées et des produits en réemploi ou réutilisation, pour 17 familles d'achats. Cette loi y associe une obligation déclarative annuelle. La Ville réalisera, en juin 2025, sa deuxième déclaration.

Malgré les efforts consentis, la remontée de données reste complexe auprès des fournisseurs et représente un temps important de collecte et de traitement. Cette déclaration est donc une photographie « a minima » des résultats des achats 2024 (le parti pris retenu étant de ne déclarer que les dépenses éligibles à la loi AGEC pour lesquelles la Ville est en mesure de prouver la véracité).

A noter également une disparité dans les résultats entre :

- les achats intégrant des matières recyclées sur lesquels la Ville progresse mais pour lesquels il est parfois difficile d'obtenir une remontée d'information fiable (exemple des véhicules)
- les achats en réemploi ou réutilisation qui bouleversent davantage les pratiques d'achat mais qui sont plus facilement identifiables dans la remontée de données. Ces achats peinent à décoller pour certaines familles du fait de l'articulation avec d'autres normes (exemple du mobilier et des normes ERP) ou en l'absence d'une offre économique mature.

Toutefois les efforts sont encourageants, avec une atteinte des objectifs pour un certain nombre de familles, qui sont détaillées à la page 6 du présent document.

Sur les 61 actions identifiées au sein des 4 axes de la feuille de route, 49 ont été activées en 2024 (soit 80%). Le degré d'approfondissement varie entre les actions, mais cela révèle déjà un démarrage encourageant pour cette première année de mise en œuvre.

Ce travail de bilan pour 2024 a permis de mettre en lumière ces actions, tout en identifiant les marges de progrès et les réflexions à poursuivre notamment dans la collecte et la fiabilisation de la donnée, et dans l'intégration dans les nouveaux marchés.

Avancer à petits pas, en maintenant un rythme soutenu : c'est l'esprit de cette année 2024 et du lancement de cette feuille de route.

SOMMAIRE

AXE 1 - VOLET ENVIRONNEMENT ET SANTÉ

Enjeu 1 - Renforcer la démarche vertueuse de l'économie circulaire (p. 5 à 7)

Enjeu 2 - Protéger les ressources naturelles, la biodiversité et lutter contre le changement climatique (p. 8 à 10)

Enjeu 3 - Assurer un environnement sain et préserver la santé des usagers /travailleurs (p. 11 à 12)

AXE 2 - VOLET SOCIAL

Enjeu 1 - Renforcer l'insertion des personnes éloignées de l'emploi (p. 14)

Enjeu 2 - Lutter contre toute forme de discrimination et pour l'égalité (p. 15)

AXE 3 - VOLET ECONOMIQUE

Enjeu 1 - Promouvoir le secteur de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) (p. 17 à 18)

Enjeu 2 - Encourager l'innovation (p. 19 à 20)

AXE 4 - GOUVERNANCE ET PROMOTION DES ACHATS DURABLES

Enjeu 1 - Professionaliser et promouvoir les achats responsables en interne (p. 22 à 23)

Enjeu 2 - Renforcer nos réseaux et partenariats (p. 24 à 25)

FICHES ZOOM

Fiche zoom - Sobriété, juste besoin (p. 26)

Fiche zoom - Objectifs PNAD (p. 27)

Fiche zoom - Matinée des achats durables - 2ème édition (p. 28)

AXE 1

VOLET ENVIRONNEMENT ET SANTÉ

BILAN 2024

		Levier activé en 2024
AXE 1	VOLET ENVIRONNEMENT ET SANTE	
ENJEU 1	Renforcer la démarche vertueuse de l'économie circulaire	
<i>Objectif 1</i>	<i>Développer la démarche d'économie circulaire en interne de la collectivité</i>	
Action 1	Inventaire des biens	X
Action 2	Sobriété dans les achats, "juste besoin"	X
Action 3	Vente aux enchères ou dons de biens non utilisés	X
Action 4	Indice de réparabilité à développer dans les marchés publics	X
<i>Objectif 2</i>	<i>Développer les achats issus du réemploi et/ou de matériaux recyclés</i>	
Action 1	Mise en œuvre des obligations de la loi AGEC	X
Action 2	Dépassement des objectifs de la loi AGEC pour certains segments d'achats	
ENJEU 2	Protéger les ressources naturelles, la biodiversité et lutter contre le changement climatique	
<i>Objectif 1</i>	<i>Décarboner les déplacements</i>	
Action 1	Achat de véhicules électriques	X
Action 2	Décarboner les déplacements dans le cadre de l'exécution des prestations	X
Action 3	Atteindre les objectifs de la loi AGEC pour la famille véhicules et pièces détachées	
Action 4	Recherche d'un outil performant de comptabilisation du bilan carbone	
<i>Objectif 2</i>	<i>Améliorer la performance énergétique des matériels / équipements</i>	
Action 1	Cibler les produits les plus performants	X
Action 2	Analyser la consommation de fluides de certains équipements	X
<i>Objectif 3</i>	<i>Réduire et valoriser nos déchets</i>	
Action 1	Limiter et améliorer la qualité des emballages	X
Action 2	Fiabiliser le recours aux filières de valorisation des déchets	
Action 3	Développer le compostage des bio-déchets	X
Action 4	Développer dans les marchés la reprise des matériels hors d'usage	X
Action 5	Prolonger la vie des équipements et matériels (maintenance, réparation, ...)	X
Action 6	Vente ou dons des biens non utilisés	X
ENJEU 3	Assurer un environnement sain et préserver la santé des usagers / travailleurs	
<i>Objectif 1</i>	<i>Limiter et développer les alternatives aux produits nocifs pour la santé, l'environnement et la biodiversité</i>	
Action 1	Utiliser des produits d'entretien éco-labellisés	X
Action 2	Développer la méthode de pré-imprégnation	X
Action 3	Proposer des couches écologiques dans les crèches municipales	X
Action 4	Limiter les perturbateurs endocriniens et les COV	X
<i>Objectif 2</i>	<i>Proposer une alimentation saine et responsable</i>	
Action 1	Proposer des denrées de qualité en circuit court, ...	X
Action 2	Prévenir le gaspillage	X
Action 3	Repas "fait maison"	X
Action 4	Bien-être animal	X

A travers des actions ancrées depuis plusieurs années dans les pratiques ou bien des projets en cours, la Ville est motrice sur de nombreux volets relatifs à l'environnement et la santé.

Les défis à venir sont de maintenir les bonnes pratiques et développer les nouveaux projets comme fiabiliser l'inventaire, obtenir de meilleurs résultats sur les familles AGEC, développer la valorisation des déchets ou encore proposer des denrées de qualité en restauration collective.

ENJEU 1 - Objectif n°1:

Développer la démarche d'économie circulaire en interne à la collectivité

Actions

Inventaire des biens

Sobriété dans les achats, « juste besoin »

Vente aux enchères ou dons des biens non utilisés

Indice de réparabilité à développer dans les achats

BILAN 2024

ACTION 3 VENTE AUX ENCHERES

20 ventes réalisées

23 837 € de recettes
2 services contributeurs

100% de réussite pour les annonces mises en ligne



ACTION 1 INVENTAIRE DES BIENS

12 489 biens inventoriés physiquement au 31/12/2024

dont 8 889 biens existants

dont 3 600 nouveaux biens

dont 89% par l'agent en renfort

Ville de Saint Herblain



ACTION 2 SOBRIÉTÉ, "JUSTE BESOIN"

cf "Fiche zoom"

Développement par le service SSITNR d'un outil pour amorcer l'inventaire physique de la Ville

ACTION 4 INDICE DE RÉPARABILITÉ

- Expérimentation du critère indice de réparabilité pour un lave linge dans le marché d'électroménager.
- Expérimentation du critère de disponibilité des pièces détachées dans certaines consultations (matériel électroménager, mobilier)

Profiter de l'inventaire physique pour proposer les biens inutiles aux autres services ou bien les vendre aux enchères



ENJEU 1 - Objectif n°2:

Développer les achats issus du réemploi et/ou de matériaux recyclés

BILAN 2024

Actions

Mise en œuvre des obligations de la loi AGECE

Dépassement des objectifs de la loi pour certains segments



Déclaration AGECE 2024

Famille	Catégories de produits	% issu du réemploi ou de la réutilisation	% intégrant des matières recyclées
1	Produits textiles à l'exception des EPI	×	×
2	Matériel informatique et téléphonie	×	×
3	Matériel de reprographie et d'impression		
4	Consommables d'impression		
5	Papier		✓
6	Fournitures de bureau		×
7	Engins de transport et pièces détachées		
8	Véhicules et pièces détachées	×	×
9	Mobilier et aménagement d'intérieur	×	✓
10	Mobilier urbain	×	✓
11	Équipements de collecte des déchets	×	✓
12	Bocaux et flacons		
13	Articles et équipement sportif	×	✓
14	Matériel d'entretien des espaces verts	×	×
15	Bâtiments modulaires		
16	Gros électroménager, y compris appareils pro	✓	×
17	Jeux et jouets	×	×

Les réussites



- ✓ **Papier d'impression A4 blanc 100% recyclé** / effort à poursuivre pour les cahiers notamment scolaires
- ✓ **40% du mobilier de bureau** acheté en réemploi
Près de la 1/2 des achats en **mobilier** comportent des matières recyclées
- ✓ Plus de 40% des achats de **mobilier urbain** comportent des matières recyclées
- ✓ Majorité des **équipements de collecte des déchets** et des **équipements sportifs** respectent l'intégration de matières recyclées
- ✓ **Plus de 85%** des achats en **gros électroménager domestique** achetés en réemploi depuis la notification du marché avec Envie 44

Concernant le réemploi ou la réutilisation,

Des **progrès** ont été faits cette année sur les achats de **mobilier** et de **jeux/jouets**, sans permettre cependant d'atteindre les objectifs AGECE. Les efforts doivent donc s'intensifier.

Concernant les autres familles, sourcer les fournisseurs pour **découvrir l'offre proposée** sera un préalable pour amorcer ces achats de 2^{de} main.

Concernant l'intégration de matières recyclées,

Valoriser les achats de biens intégrant des matières recyclées est facilité par leur **présence croissante** dans les produits **mais** est sous-estimé par le **manque d'information dans les fiches techniques**. Cette remontée de données va devoir évoluer.

ENJEU 1 - Objectif n°2:

Développer les achats issus du réemploi et/ou de matériaux recyclés

BILAN 2024

Actions

La suite, ...

Mise en oeuvre des obligations de la loi AGEC

Dépassement des objectifs de la loi pour certains segments



COMMENT METTRE EN ŒUVRE LA LOI AGEC DANS LES MARCHÉS PUBLICS ?

NOTES

- Intégrer des critères d'analyse des offres en lien avec la loi AGEC
 - Ex: Part des produits du BPU intégrant des matières recyclées éligibles à la loi AGEC / Proposition en produits de 2nde main
- Prévoir des clauses dans CCTP (offre seconde main + données sur part des matières recyclées, ...)
- Allotir et créer un lot réemploi
 - Ex: électroménager, jeux et jouets, livres
- Utiliser l'outil des marchés réservés
 - Ex: électroménager, jeux et jouets, livres
- Travailler sur un cadre de prix comportant des informations AGEC
 - Ex: mobilier

Part de matériaux recyclés contenus dans le produit (hors emballage) (en %)

6. Part des produits du bordereau technique et financier intégrant des matières recyclées éligibles à la loi AGEC (5%)
7. Proposition en matière de mobilier de seconde main (3%)

 Penser à demander les fiches techniques des produits commandés pour connaître la part des matières recyclées

Dépasser les objectifs AGEC peut se concrétiser par:

- ➔ Atteindre un pourcentage supérieur aux objectifs fixés
- ➔ Obtenir des résultats sur des familles non ciblées

Questionnement sur l'utilisation de bio plastique pour le marché de plastification de documents

Questionnement sur l'existence de matériels issus du réemploi pour le marché location matériels et engins (alors que la location n'entre pas dans la loi AGEC)

ENJEU 2 - Objectif n°1 :

Décarboner les déplacements

Actions

Achat de véhicules électriques

Décarboner les déplacements dans les marchés publics

Atteindre les objectifs de la loi AGEC pour la famille véhicules et pièces détachées

Recherche d'un outil performant de comptabilisation du bilan carbone

BILAN 2024

ACTION 2 DECARBONER LES DEPLACEMENTS DANS LES MARCHES PUBLICS

Intégration
dans
l'analyse
des marchés

Actions en
faveur de la
décarbonation

"Matériel pédagogique"

"Location de matériels
et d'engins"

"Plastification des
ouvrages"

"Location de sanitaires"

Suppression des
transports enfants pour
les trajets < 1km le
mercredi

Optimisation des
commandes et livraisons

Développement
formation intra
par la RH

Accompagnement
pour le budget
climat uniquement
en visio

Transport en vélo
électrique pour les
personnes âgées

ACTION 1 VEHICULES ELECTRIQUES

LIVRAISONS 2024

15 VÉHICULES LEGERS

12 BERLINES UTILITAIRES

1 MINIBUS

PARC AUTO
41 % ELECTRIQUE

2 groupes de travail se
sont réunis en 2024 autour
du projet "clausier type"
intégrant notamment la
décarbonation des
déplacements dans les
marchés

1er véhicule
électrique à la Ville :
07/06/2017
(toujours présent
dans le parc)

ENJEU 2 - Objectif n°2 :

Améliorer la performance énergétique des matériels/équipements

BILAN 2024

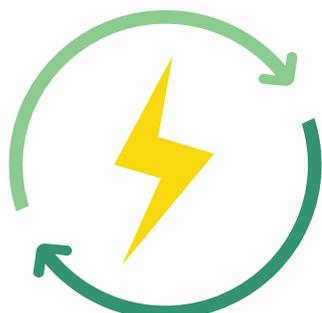
Actions

Cibler les produits les plus performants

Analyser la consommation de fluides de certains équipements...



ACTION 1 CIBLER LES PRODUITS LES PLUS PERFORMANTS



Marché d'acquisition de "Matériel électroménager et d'audiovisuel"

Critères d'analyse des offres

Critère n°1 : Valeur technique (60%)

- Qualité des matériels du panier type (5%)
- **Classe énergétique des produits ciblés dans le panier type (5%)**
- Disponibilité des pièces détachées des produits ciblés dans le panier type (10%)
- Indice de réparabilité du lave-linge ciblé dans le panier type (5%)
- Analyse des délais de livraison proposés (5%)
- Qualité de la garantie et du SAV proposés (5%)
- Qualité des moyens humains, matériels et méthodologies de commande et livraison proposés pour l'exécution du contrat (15%)
- Qualité de la gestion de la fin de vie du produit lors de la reprise d'un ancien matériel (10%)

Extraits



ACTION 2 ANALYSER LA CONSOMMATION DE FLUIDES



Marché de "location de sanitaires"

Critères d'analyse des offres et note technique

Performance en matière de protection de l'environnement (5%)

Extraits

La description des mesures prises en matière environnementale notamment des matériaux utilisés sur les différents équipements, du protocole de nettoyage du matériel préalablement à son installation (extérieur et intérieur, nombre de litres d'eau utilisés, nature et composition des produits employés lors du nettoyage), la valorisation des eaux grises..., l'organisation mise en place pour limiter l'impact écologique des véhicules utilisés (exemples : typologie des véhicules, optimisation des tournées...)

ENJEU 2 - Objectif n°3 :

Réduire et valoriser nos déchets

BILAN 2024

Actions

- limiter et améliorer la qualité des emballages
- fiabiliser le recours aux filières de valorisation des déchets
- développer le compostage des bio-déchets
- développer dans les marchés la reprise des matériels hors d'usage
- prolonger la vie des équipements et matériels
- vente ou dons des biens non utilisés



ACTION 6
VENTE OU DONNS
CF. PAGE 5

ACTION 1

LIMITER ET AMELIORER LA QUALITE DES EMBALLAGES

- Développement de la prise en compte dans l'analyse des offres
- Actions en faveur de l'optimisation des emballages : exemples

Remplacement des pots plastiques des plantes par des pots biodégradables



Utilisation de vaisselles ou contenants réutilisables pour certains évènements ou réceptions

Récupération contenants dans le cadre du portage de repas à domicile pour revalorisation

ACTION 3

COMPOSTAGE DES BIO-DECHETS

Création de 3 marchés pour :

- le marché de Bellevue
- 16 Restaurants scolaires et ALSH
- Cuisine centrale de la Bergerie

**TONNAGE VALORISE
POUR LE MARCHÉ DE
BELLEVUE EN 2024**



ACTION 4

REPRISE DES MATERIELS HORS D'USAGE

Rendue possible dans les marchés suivants :

- Electroménager et audiovisuel
- Equipement de cuisine professionnel
- Mobilier
- Certains vêtements de travail

+ développement du critère :



Extraits

Qualité de la gestion de la fin de vie du produit lors de la reprise d'un ancien matériel (10%)



ACTION 5

PROLONGER LA VIE DES EQUIPEMENTS ET MATÉRIELS

> certaines pratiques déjà bien ancrées au sein de la collectivité ("clinique du jeu", maintenance annuelle ...)

> nouvelles expérimentations :

- 102 vélos, trottinettes, cycles d'enfants réparés par une structure d'insertion
- Petites réparations de mobiliers
- Développement de critères d'analyse autour des pièces détachées et des durées de garantie
- Marché de formation secourisme (réparation des mannequins, utilisation de consommables "périmés" pour les formations, ...)

Limiter et développer les alternatives aux produits nocifs pour la santé, l'environnement et la biodiversité

BILAN 2024

Actions

Utiliser des produits d'entretien éco labellisés

Développer la méthode de pré imprégnation

Proposer des couches écologiques dans les crèches municipales

Limiter les perturbateurs endocriniens et les COV



ACTION 1

UTILISER DES PRODUITS D'ENTRETIEN ÉCO LABELLISÉS



- Pour les sols et surfaces: 100% de produits écocert
- Dans les cuisines, produits de lavage 100% écocert ou ecolabel
- Dans les sanitaires, lotion lavante éco label



ACTION 2

DÉVELOPPER LA MÉTHODE DE PRÉ IMPRÉGNATION

Méthode développée dans l'ensemble des crèches municipales et dans l'unité d'entretien de l'Hôtel de Ville

Mais aussi, -

- Produits hygiène Petite Enfance = éco cert
- Valorisation via des critères des produits d'entretien et d'hygiène responsables pour le marché de réservation de places en crèches



ACTION 3 COUCHES ÉCOLOGIQUES

Fourniture dans les structures Petite Enfance de couches écologiques, fabriquées à Ploërmel dans le Morbihan



ACTION 4

LIMITER LES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS ET LES COV

- Intégration de clauses dans les marchés mobilier
- Développement de la 2^{de} main
- Produits d'entretien ecolabellisés
- Priorité aux jouets en bois

ENJEU 3 - Objectif n°2

Proposer une alimentation saine et responsable

BILAN 2024

Actions

Proposer des denrées de qualité (agriculture biologique, responsable, raisonnée, ...) en circuit court

Prévenir le gaspillage

Repas "fait maison"

Bien-être animal



ACTION 1

PROPOSER DES DENRÉES DE QUALITÉ EN CIRCUIT COURT



Restauration scolaire: 58% de "denrées de qualité" dont 34% de bio

Prestations traiteurs assurées par des prestataires locaux et/ou proposant des produits "maison", biologiques, ...



ACTION 2 PRÉVENIR LE GASPILLAGE

ACTIONS DANS LES RESTAURANTS SCOLAIRES

- ✓ Choix parmi différents menus
- ✓ Système "Petite faim" et "Grande faim"
- ✓ Report quotidien des quantités jetées et de l'accueil fait aux repas servis pour ajuster ensuite
- ✓ Les fruits et le fromage non consommés sont redistribués lors des goûters ou les midis
- ✓ Proposition d'un "salade bar" en libre service

ACTION 3 REPAS "FAIT MAISON"

L'ensemble des repas proposés dans les crèches municipales sont préparés dans la cuisine centrale de la Bergerie par une équipe de 3 agents.



ACTION 4 BIEN-ÊTRE ANIMAL

Attention particulière sur le bien-être des animaux dans le cadre des 3 marchés relatifs à l'éco-pâturage

AXE 2

VOLET SOCIAL

BILAN 2024



		Levier activé en 2024
AXE 2	VOLET SOCIAL	
ENJEU 1	Renforcer l'insertion des personnes éloignées de l'emploi	
<i>Objectif</i>	<i>Augmenter le nombre de marchés intégrant des dispositifs d'insertion</i>	
Action 1	Planification et anticipation des consultations susceptibles d'intégrer des considérations sociales à développer	X
Action 2	Mettre à disposition des services un référentiel des structures existantes	X
Action 3	Diversifier les types de marchés concernés en recourant si besoin à une phase d'expérimentation	X
ENJEU 2	Lutter contre toute forme de discrimination et pour l'égalité	
<i>Objectif</i>	<i>Inciter les opérateurs économiques à s'engager en faveur de la non discrimination et pour l'égalité</i>	
Action 1	Engager une réflexion pour identifier les leviers et les outils pertinents afin d'inciter les titulaires des marchés publics de la Ville à s'engager en faveur de la non-discrimination	
Action 2	Agir en faveur de l'égalité Femmes/Hommes dans le cadre des marchés publics	X

L'accompagnement sur le volet Insertion proposé par Nantes Métropole permet à la Ville d'être actrice dans l'insertion des personnes éloignées de l'emploi depuis plusieurs années et dans divers domaines d'activité.

Le volet lutte contre les discriminations et pour l'égalité est plus récent et la Ville est à ce jour moins outillée pour y développer des actions efficaces tout en respectant le cadre juridique de la commande publique.

ENJEU 1 - Objectif :

Augmenter le nombre de marchés intégrant des dispositifs d'insertion

BILAN 2024

Actions

Planification/anticipation des consultations susceptibles d'intégrer des considérations sociales

Mettre à disposition des services un référentiel des structures existantes

Diversifier les types de marchés concernés en recourant si besoin à une expérimentation



ACTION 1 PLANIFICATION/ ANTICIPATIONS CONSULTATIONS

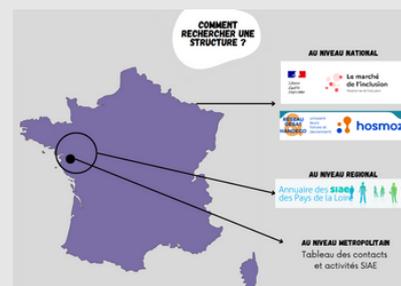
Début de chaque année : transmission du tableau prévisionnel de l'ensemble des marchés de la Ville au Service Insertion de Nantes Métropole avec retour aux directions via E-Toile.



ACTION 2

MISE A DISPOSITION D'UN REFERENTIEL DES STRUCTURES D'INSERTION

2ème matinée des achats durables : atelier spécifique + mise à disposition sur E-Toile



ACTION 3 DIVERSIFIER LES TYPES DE MARCHES

En 2024, les marchés intégrant des dispositifs d'insertion recouvrent les segments d'achats suivants :

Nettoyage des locaux	Entretien du linge
Distribution de documents	Travaux bâtiment et espaces extérieurs
Maîtrise d'œuvre	Fourniture jeux et jouets seconde main



Auxquels se sont ajoutés en 2024 les nouveaux marchés suivants :

Travaux maternelle Condorcet :



clause d'insertion au lot charpente bardage ossature bois

marché réservé SIAE pour le nettoyage



ACTION 3

SUITE : BILAN RÉALISATIONS



Extraits

Bilan 2024 du dispositif des clauses sociales pour la Ville - Service Insertion - Nantes Métropole

10 038 h d'insertion réalisées en 2024

Dont 7 500 heures via des marchés réservés aux structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE)

16 personnes bénéficiaires (hors marchés réservés)

18 marchés (au sens de lot) ont générés des heures d'insertion

Dont 10 marchés réservés aux SIAE

8 structures inclusives partenaires des entreprises ou attributaires de marchés

Les personnes bénéficiaires (hors marchés réservés)

16 personnes en parcours d'insertion ont travaillé dans le cadre des marchés de la ville en 2024



4 femmes (25%)



12 hommes (75%)



3 personnes résident en quartiers prioritaires de la politique de la Ville

94 % des personnes ont un niveau de formation inférieur ou égal au CAP / BEP

ENJEU 2 - Objectif :

Inciter les opérateurs économiques à s'engager en faveur de la non-discrimination et pour l'égalité

BILAN 2024

Actions

Engager une réflexion pour identifier les leviers et outils pertinents afin d'inciter les titulaires des marchés à s'engager en faveur de la non-discrimination

Agir en faveur de l'égalité Femmes/Hommes dans le cadre des marchés publics



ACTION 2

AGIR EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES

Marchés vêtements de travail :

Prise en compte dans le cahier des charges



Extraits

La Ville sera également attentive à pouvoir proposer, dans la mesure du possible, des vêtements et chaussants distincts pour les femmes et les hommes, quel que soit le métier, et à répondre à l'ensemble des morphologies, afin d'équiper de manière à garantir confort et protection à l'ensemble des agents. Le candidat précisera dans son offre les actions menées pour développer l'offre d'articles adaptés à tous.

Marchés de nettoyage des locaux : pour les prestations régulières, bornes horaires imposées pour favoriser l'égalité femmes/hommes dans l'accès au travail



Extraits

Les prestations régulières ne pourront débuter qu'à partir de 7h et seront effectuées majoritairement dans la matinée, du lundi au vendredi sauf accord préalable de la Ville.

AXE 3

VOLET ECONOMIQUE

BILAN 2024



	Levier activé en 2024
AXE 3 VOLET ECONOMIQUE	
ENJEU 1 Renforcer l'accessibilité et l'attractivité de nos consultations	
<i>Objectif 1 Développer l'attractivité de nos consultations</i>	
Action 1 Développer le sourcing	X
Action 2 Réfléchir à un allotissement et des clauses adaptés en fonction des contraintes / caractéristiques des candidats	X
Action 3 Mutualiser au maximum les achats pour optimiser et rationaliser les procédures	X
Action 4 Communiquer sur une planification de nos consultations	
<i>Objectif 2 Simplifier et adapter nos consultations</i>	
Action 1 Simplifier nos documents de consultation	
Action 2 Développer des cadres de mémoire technique et des guides	X
Action 3 Retenir des calendriers et délais de consultation adéquats	
Action 4 Etudier les relais possibles d'accompagnement des entreprises pour les former à répondre aux marchés publics	
ENJEU 2 S'ouvrir à de nouveaux partenariats	
<i>Objectif 1 Promouvoir le secteur de l'ESS</i>	
Action 1 Développer le sourcing pour découvrir les structures de l'ESS	X
Action 2 Recourir davantage à des marchés réservés si cela est pertinent	
Action 3 Transmettre notre planification annuelle des marchés et développer les échanges avec les réseaux professionnels / facilitateurs / CCI ...	X
Action 4 Mettre à disposition des services un référentiel des structures de l'ESS et leurs compétences	
<i>Objectif 2 Encourager l'innovation</i>	
Action 1 Développer le sourcing pour ouvrir nos besoins et attentes	X
Action 2 Intégrer des clauses de progrès et d'amélioration continue dans les marchés pluriannuels	X
Action 3 Se questionner pour éviter le renouvellement automatique des consultations	X
Action 4 Encourager la négociation et les variantes	
Action 5 Oser expérimenter	X



Aujourd'hui, plusieurs actions sont mises en œuvre pour renforcer l'accessibilité et l'attractivité de nos consultations. Les efforts devront donc se poursuivre avec l'étape suivante, simplifier et adapter nos consultations pour faciliter la réponse des candidats.

Via des facilitateurs, la Ville est entrée dans l'univers de l'ESS et possède ainsi des lères pistes pour développer des relations avec ces acteurs, qui sont régulièrement à l'origine de solutions innovantes.

ENJEU 1 - Objectif 1 :

Développer l'attractivité de nos consultations

Actions

Développer le sourcing

Réfléchir à un allotissement et des clauses adaptés en fonction des contraintes/caractéristiques des candidats potentiels

Mutualiser les achats pour optimiser et rationaliser les procédures

Communiquer sur une planification des consultations

BILAN 2024



Equipements cuisine professionnels : **4 rencontres**

ACTION 1 DEVELOPPER LE SOURCING

Repas personnes âgées : **4 rencontres**

Mobilier : **8 rencontres**

ACTION 1 DEVELOPPER LE SOURCING



2ème matinée des achats durables : atelier spécifique sur le sourcing

ACTION 3 MUTUALISATION CONSULTATIONS

Marchés transversaux notifiés en 2024 (nombre de services et/ou missions mobilisés dans la procédure):

- compostage biodéchets (4 services)
- études géotechniques (2 services)
- matériels ludiques (3 services)
- équipements cuisine professionnels (5 services)



En 2024, la Ville est notamment **membre des groupements de commande** suivants :

Electricité - Titre restaurant
> avec Nantes Métropole
Plan Job
> avec Nantes

Assurance risques statutaires
> avec le CCAS

ACTION 2 REFLEXION ALLOTISSEMENT

Quelques exemples en 2024 :

- Marchés de seconde main allotés pour permettre de créer des marchés réservés de réemploi ou réutilisation (Jeux, jouets / électroménager)
- Marché d'éco-pâturage (3 lots)

Simplifier et adapter les consultations

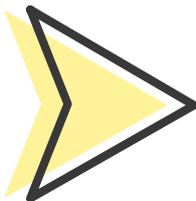
BILAN 2024

Actions

- Simplifier les documents de consultation
- Développer des cadres de mémoire technique et des guides
- Retenir des calendriers et délais de consultation adéquats
- Etudier les relais possibles d'accompagnement des entreprises pour les former à répondre aux marchés publics



- ACTION 2
- DEVELOPPER
- DES CADRES
- DE MEMOIRE
- TECHNIQUE



27

consultations intégrant un cadre de réponse technique pour aider les candidats dans l'élaboration de leur offre

PRESTATIONS DE PLASTIFICATION ET D'EQUIPEMENT DE LIVRES ET DE JEUX POUR LES MEDIATHÈQUES ET LUDOTHÈQUE DE LA VILLE DE SAINT-HERBLAIN

CADRE DE NOTE TECHNIQUE

CANDIDAT : _____

Le candidat peut compléter sa note technique de tout document qu'il jugera utile. En cas de envoi d'un document particulier, le candidat précise clairement le document et le numéro des pages auxquels il est fait renvoi.

1. Gestion, suivi des commandes et des livraisons

Relation fournisseurs, moyens humains et matériels affectés à l'exécution du contrat : - Paramètres de charge de l'exécution du contrat : (saisonnalité, délais), nombre, compétences et qualification, disponibilité.	
Méthodologie et moyens mis en œuvre pour assurer le traitement et le suivi des commandes : - Délai de traitement - Moyens de suivi - Exemple de facture à fournir	
Méthodologie et moyens mis en œuvre pour assurer les livraisons : - Méthode de livraison et fréquence possible des livraisons. Si la livraison est assurée par le titulaire, le candidat en précise les modalités (saisonnalité des livraisons, calendrier de livraison, etc.) - Description des matériels utilisés	

Saint-Herblain

CADRE DE NOTE TECHNIQUE
Acquisition de vêtements de travail et chaussants pour les agents des services municipaux de la ville de Saint-Herblain

LOT 1

Le candidat détaillera l'ensemble des éléments listés dans le présent document et pourra toute autre information qu'il juge nécessaire pour étayer son offre. En cas de renvoi à un document correspondant, il veillera à indiquer précisément le document concerné et le numéro de page.

NOM DU CANDIDAT : _____

Qualité des produits (échantillons tests, fiches techniques, note technique...)

- Le candidat joint au présent cadre de note technique les **fiches/note(s) produit** ou équivalent pour chaque article listé au cadre de prix ainsi que les **certificats d'homologation**.
- Il précisera également toute information concernant la **qualité des produits** et notamment les conditions d'emballage, le nombre de lavage...

Cadre de mémoire technique
Prestations de services et fournitures funéraires pour les obitués des personnes dépourvues de ressources suffisantes ou isolées

Nom du candidat : _____

Le candidat peut apporter tout autre élément qu'il juge utile au regard de l'objet de l'accord cadre.

SOUS-CRITÈRES	OBSERVATIONS	RÉPONSE À COMPLÉTER EN LÉGENDE
Moyens humains spécifiques dédiés à l'exécution de marché	Le candidat indiquera notamment le volume d'effectifs et décritra les sites et l'organisation de chaque technique et de chaque administratif, dédiés aux missions confiées par la Ville (sauf services autres établissements) dédiés.	
Moyens techniques spécifiques mis en œuvre pour l'exécution de marché (matériels et humains)	Le candidat indiquera notamment : les moyens matériels et les fournisseurs mis en œuvre pour réaliser les prestations ; il précisera notamment les fiches techniques de tous documents émanant du candidat et des sous-traitants de l'aire.	
Méthodologie d'intervention (intégrer les délais d'intervention et le respect de ses délais)	Le candidat détaillera notamment les étapes et les moyens mis à disposition pour les temps de traitement (y compris le transport au cabinet) ; la description des sites et précise pour chaque des prestations détaillées au CCTP.	

2 groupes de travail se sont réunis en 2024 autour du projet "clausier type" et l'élaboration d'un cadre de réponse environnemental et social. Projet en expérimentation sur 2024.

CRITÈRE N°3 PERFORMANCE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE			
Le candidat apporte la preuve de ses affirmations pour tout moyen (méthodologie, preuve de la diffusion d'un label et référence à la ligne du cahier des charges du label qu'il obtient...)			
Le candidat est invité à ne compléter que les cases blanches.			
	OUI	NON	DESCRIPTIF ET/OU PREUVE APPORTÉE PAR LE CANDIDAT
VALIDATION DES DÉCHETS			Description des modalités de gestion des déchets au sein de l'entreprise
Recyclage ?			
Si oui, explication sommaire des modalités de recyclage			
Compostage ?			
Si oui, explication sommaire des modalités de gestion du compostage			
VALIDATION DE L'ÉNERGIE			Description des modalités en matière de gestion de l'eau
Demarches pour la réduction des consommations d'électricité (exemples : Rampeaux photovoltaïques, Températures de chauffage et de refroidissement dans les locaux de l'entreprise...)			
LOGISTIQUE / MODES DE DÉPLACEMENT			Mesures en faveur de l'utilisation des modes de transports vertueux (vélos, transport en commun, covoiturage) ?
Utilisation de voitures électriques au sein de l'entreprise ?			
Autres éléments en faveur de l'environnement			

ENJEU 2 - Objectif 1 :

Promouvoir le secteur de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS)

Actions

Développer le sourcing pour découvrir les structures de l'ESS

Recourir davantage à des marchés réservés si cela est pertinent

Transmettre la planification annuelle des marchés de la Ville et développer les échanges avec les réseaux professionnels, facilitateurs, chambres consulaires...

Mettre à disposition des services un référentiel des structures de l'ESS

BILAN 2024

ACTION 1 DEVELOPPER LE SOURCING

4 rencontres

Notamment dans les secteurs de la livraison à vélos, la transformation textile, mobilier en réemploi...

FAIR

Forum des achats innovants et responsables

Nantes 07/11/24

ACTION 3 TRANSMISSION DE LA PLANIFICATION ANNUELLE

Transmission du prévisionnel marchés 2024 de la Ville à la mission Insertion de Nantes Métropole mais aussi à la CRESS et aux EcoSolies

24 procédures pouvant être questionnées sur le volet Insertion

54 procédures pouvant être questionnées sur le volet ESS

ACTION 4 MISE A DISPOSITION REFERENTIEL STRUCTURES ESS

Aucun recensement exhaustif n'existe à ce jour concernant les structures de l'ESS.

Les réseaux dédiés à l'ESS sont les relais privilégiés pour obtenir l'information nécessaire

CRESS

Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire

ECOSSOLIES

Réseau ESS

ENJEU 2 - Objectif 2 :

Encourager l'innovation

BILAN 2024

Actions

Développer le sourcing pour ouvrir nos besoins et nos attentes

Intégrer des clauses de progrès et d'amélioration continue dans les marchés pluriannuels

Se questionner pour éviter le renouvellement automatique des consultations

Encourager la négociation et les variantes

Oser expérimenter

ACTION 1
DÉVELOPPER LE
SOURCING

ACTION 1
AXE 3 - ENJEU 1
OBJECTIF 1
CF. PAGE 17



ACTION 2 CLAUSE DE PROGRÈS ET D'AMÉLIORATION

ARTICLE 8 – BIENS DE SECONDE MAIN – DEMARCHE DE PROGRES – DEVELOPPEMENT DURABLE

Pour les biens de seconde main, le candidat décrira dans sa note technique ses propositions en matière de produits disponibles, partenariats existants, moyens mis en œuvre, modalités de commande et de livraison. ...

Par ailleurs, la Ville portera une attention particulière aux engagements de progrès lors de l'exécution du contrat (notamment évolutions souhaitées et/ou à venir sur la question du réemploi/réutilisation et toute thématique en lien avec le développement durable).

Pour ce faire, les rencontres annuelles (cf. article 9 du présent document) seront l'occasion d'échanger sur l'avancée des engagements de progrès pris par le titulaire, et sur d'éventuelles actions, expérimentations ou améliorations proposées par le titulaire dans le respect de l'objet du contrat.

ARTICLE 6 – PLAN DE PROGRES

Les parties s'inscrivent dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue des prestations du marché prioritairement sur l'axe environnemental et santé mais pas seulement. Lors de la réunion de lancement de l'accord-cadre, les parties arrêteront les thématiques sur lesquelles une démarche de progrès est attendue tout au long de l'exécution du contrat. Cette liste fera l'objet d'un suivi et d'une mise à jour annuelle.

Une rencontre annuelle permettra notamment de suivre l'exécution du contrat, réaliser une veille technique et réaliser un bilan du plan de progrès par le titulaire.

Exemples de clauses de progrès
intégrées dans les CCTP

ACTION 3 SE QUESTIONNER

Mise à jour de la fiche de renseignements des marchés pour intégrer un volet durable dès la définition du marché et éviter ainsi le renouvellement automatique



ACTION 5 OSER EXPÉRIMENTER

Premiers achats en réemploi sur 2024 (électroménager, mobilier, jeux et jouets)

Lancement de consultations expérimentales, nouvelles (éco-pâturage, gestion des bio déchets, ...)

AXE 4

GOUVERNANCE ET PROMOTION DE L'ACHAT DURABLE

BILAN 2024



		Levier activé en 2024
AXE 4	GOUVERNANCE ET PROMOTION DES ACHATS DURABLES	
ENJEU 1	Professionaliser et promouvoir les achats responsables en interne	
<i>Objectif 1</i>	<i>Diffusion et promotion de la feuille de route</i>	
Action 1	Sensibiliser les directions aux obligations réglementaires en lien avec l'achat durable	X
Action 2	Formation ou journée d'actualité en interne / Organisation d'éco événements	X
Action 3	Mise à disposition de tous les agents de la feuille de route sur E Toile	X
Action 4	Evaluer et partager annuellement les résultats de la feuille de route	X
Action 5	Rencontre avec les directions pour présenter cette feuille de route	X
<i>Objectif 2</i>	<i>Culture partagée de sobriété et d'harmonisation des besoins dans les services de la Ville</i>	
Action 1	Harmoniser les besoins des directions notamment dans les marchés transversaux	X
Action 2	S'interroger sur le juste besoin	X
Action 3	Promouvoir les prêts et le redéploiement de matériels en interne	X
ENJEU 2	Renforcer nos réseaux et partenariats	
<i>Objectif 1</i>	<i>Renforcement des partenariats actuels</i>	
Action 1	Participation aux différentes réflexions menées par NM	X
Action 2	Etre un membre actif du RESECO	X
<i>Objectif 2</i>	<i>Rencontrer de nouveaux acteurs</i>	
Action 1	Participation à des salons, forums, journées d'actualité...	X
Action 2	Travailler avec des facilitateurs	X
Action 3	Développer le benchmarking	X



L'ensemble des leviers ont été actionnés sur 2024 pour développer les actions de cet axe 4 Gouvernance et promotion de l'achat durable.

Ce scénario devra être reconduit chaque année car le secteur de l'achat durable est en perpétuelle évolution ce qui rend la formation, l'acculturation ou encore les échanges entre pairs et acteurs indispensables.

ENJEU 1 - Objectif 1 :

Diffusion et promotion de la feuille de route des achats durables

BILAN 2024

Actions

Sensibiliser les directions aux obligations réglementaires en lien avec l'achat durable

Formation ou journée d'actualité en interne / Organisation d'événements

Mise à disposition de tous les agents de la feuille de route sur E-toile

Evaluer et partager annuellement les résultats de la feuille de route

Rencontre avec les directions pour présenter la feuille de route



ACTION 1

SENSIBILISER LES DIRECTIONS AUX OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES EN LIEN AVEC L'ACHAT DURABLE

Mise à jour de la fiche de renseignements avec un onglet spécifique Développement Durable



Séminaire des cadres - 17/10



Mise à jour de l'onglet "Achats durables" sur E-Toile

Note Interne loi AGECE 16/09

Note Interne inventaire 04/11

"Horizons décarbonés" - 1098 agents formés

Matinée des achats durables - 19/11



ACTION 2 FORMATION OU JOURNEE D'ACTUALITE

cf "fiche zoom" matinée des achats durables - 2ème édition

ZOOM

"Horizons décarbonés" en quelques chiffres:

- 1 098 agents formés sur 18 mois
- 21 agents formateurs
- 94 demi-journées de formation

ACTIONS 3, 4 ET 5

- ✓ Mise à disposition de tous les agents de la feuille de route sur E-Toile dans la rubrique "achats durables" nouvellement créée
- ✓ Rencontre avec les directions pour présenter cette feuille de route (programmées sur 2025)
- ✓ Evaluer et partager annuellement les résultats de la feuille de route (objet du présent bilan!)

Culture partagée de sobriété et d'harmonisation des besoins dans les services de la Ville

BILAN 2024

Actions

Harmoniser les besoins des directions notamment dans les marchés transversaux

S'interroger sur le juste besoin

Promouvoir les prêts et le redéploiement de matériel en interne



ACTION 1

HARMONISER LES BESOINS DES DIRECTIONS NOTAMMENT DANS LES MARCHES TRANSVERSAUX

Harmonisation des produits dans un BPU restreint pour le marché de fournitures de bureau



conditionnement optimisé + commandes mutualisées + redéploiement possible en interne

ACTION 2
SOBRIÉTÉ, "JUSTE BESOIN"
cf "fiche zoom"



ACTION 3 **PROMOUVOIR LES PRÊTS ET LE REDÉPLOIEMENT DE MATÉRIEL EN INTERNE**



- Mutualisation de matériels entre établissements au sein d'une direction
- Don et mutualisation de stock de fournitures de bureau entre cellules de gestion
- Interrogation systématique du service Logistique pour connaître une éventuelle disponibilité en stock avant toute commande de mobilier

Et demain?

Via G Mat, le logiciel inventaire physique de la Ville, les services auront des requêtes à disposition pour connaître en temps réel les mobiliers et matériels existants dans tous les bâtiments de la Ville

ENJEU 2 - Objectif 1 :

RENFORCEMENT DES PARTENARIATS ACTUELS

BILAN 2024

Actions

Participation aux différentes réflexions menées par Nantes Métropole

Etre membre actif du RESECO



ACTION 1

PARTICIPATION AUX DIFFÉRENTES RÉFLEXIONS MENÉES PAR NANTES MÉTROPOLE

Rencontres périodiques acheteurs de la Métropole

Présence aux 2 réunions proposées

Groupe de travail denrées alimentaires

Présence à 4 ateliers sur 6

Journée Achatpublic.com 17/09/24

Intervention de la Ville dans une table ronde sur la loi AGECE

ACTION 2

ÊTRE MEMBRE ACTIF DU RESECO

Interventions lors d'évènements (témoignage Ville : Le Mans 29/05 + témoignage Angers 31/05)



Focus sur la 1ère Matinée de Achats Durables de la Ville dans un article publié dans la lettre d'information d'avril 2024 du RESECO



Présence à tous les évènements mensuels 30/30 proposés par le RESECO



Formations et webinaires sur le décryptage de la loi AGECE, le mobilier réemployé, des retours d'expériences, ...

RENCONTRER DE NOUVEAUX ACTEURS

BILAN 2024

Actions

Participation à des salons, forums, journées d'actualités

Travailler avec des "facilitateurs"

Développer le benchmarking



ACTION 1 Participation à des salons, forums, journées d'actualités

Table ronde loi AGECE
- Achatpublic.com

Forum des Achats Innovants et Responsables FAIR - Nantes - 07/11

Rencontre "ESS et Alimentation" - CRESS - 17/12



ACTION 2 TRAVAILLER AVEC DES FACILITATEURS

Collaboration avec le service Insertion de Nantes Métropole

- Fléchage des marchés où des heures d'insertion peuvent être prévues
- Montage de marchés réservés aux structures SIAE
- Suivi en exécution du respect de ces clauses
- Bilan annuel Insertion

Travail avec la CRESS et les EcoSSolies

- Formations, rencontres et webinaires
- Transmission du prévisionnel marchés pour flécher les consultations "ESS"

ACTION 3 DÉVELOPPER LE BENCHMARKING

Exemple de travail de benchmarking autour de l'articulation ERP et mobilier de 2nde main (mailing adhérents RESECO / Rapidd / 2 échanges téléphoniques / 6 retours)

"Avec plus de 6000 membres actifs, la plateforme « Rapidd » réunit la plus grande communauté des acteurs publics de la commande publique durable pour échanger, partager des bonnes pratiques et surtout renforcer le savoir-faire des différents acteurs."





FICHE ZOOM

"SOBRIÉTÉ, JUSTE BESOIN"

Peut-on acheter en moindre quantité?

Ce matériel est-il vraiment nécessaire? Achat ou location?

Le non-achat existe

Réparation ou achat?

Un prêt ou redéploiement en interne est-il possible?

Quel est mon besoin (qualité et quantité)?



Dimensions durables de l'achat



Plusieurs exemples illustrent cette réflexion de sobriété et de "juste besoin" de l'acte d'achat:



- Réparation de 102 objets dans les écoles (trottinettes, draisienne, tricycles, vélos) par une structure d'insertion par l'activité économique
- Achat de pièces détachées pour réparer du mobilier de bureau
- Récupération de tables de tennis de table par la DJSAS pour les installations dans les écoles
- Disparition progressive des objets jetables et non réutilisables au profit de produits durables (gobelets, bouteilles, ...)
- Incitation à l'utilisation de fournitures de bureau rechargeables

Outils à disposition pour nourrir ces réflexions:

- Inventaire physique des biens
- Sourcing fournisseurs / benchmarking
- Communication entre directions
- Interroger les usages et les utilisateurs
- Documentation et outils disponibles sur E-Toile



S'interroger en amont de l'acte d'achat est un préalable indispensable pour un acte d'achat raisonné et durable.



FICHE ZOOM OBJECTIFS PNAD

PNAD?

Le Plan National pour des Achats Durables 2022-2025 constitue la feuille de route nationale des achats durables sur les volets sociaux et environnementaux. Ce plan permet de suivre et d'évaluer collectivement les progrès de tous les acteurs concernés en terme d'achat durable. Dans ce cadre, il fixe des objectifs chiffrés pour 2025 (non contraignants).



Malgré une certaine subjectivité dans ce qui doit être retenu comme étant une "considération environnementale ou sociale", un premier recensement au sein de la Ville permet d'établir une photographie 2024. Ont été retenus les contrats prévoyant un critère, une clause ou dont l'objet intégrait une considération.

Etant précisé que ce recensement concerne 167 marchés sur les 213 notifiés en 2024. Les 46 marchés non recensés correspondent aux contrats de faibles montants < 25 000 € HT directement gérés par les Directions (sans passage par le pôle commande publique).

ENVIRONNEMENT

50,90%

SOCIAL

2,40 %

Ces premiers chiffres montrent les progrès qui restent à réaliser pour atteindre les objectifs fixés et ce malgré les efforts déjà engagés.

Par ailleurs, l'année 2024 a été marquée par l'instruction des 2 grandes opérations de travaux (GS Bernardière et Hôtel de Ville) qui n'entrent pas dans ces chiffres, faute d'avoir pu être notifiées. A titre de simulation, leur réintégration augmente ces indicateurs à plus de 57% pour l'aspect environnemental et 8 % pour le volet social.



Enfin, ces données, bien qu'intéressantes dans le suivi de la démarche, sont à manipuler avec précaution puisque les contours sont peu clairs, elles quantifient sur le même niveau chaque marché quelque soit son montant, et les considérations quel que soit leur impact sur la transition...



FICHE ZOOM

MATINÉE DES ACHATS DURABLES

2ème ÉDITION

La matinée des achats durables a connu sa 1ère édition le 09/11/2023. Le service CPPA a renouvelé la démarche le 19/11/2024 avec toujours comme objectif d'accueillir aux achats durables le maximum de personnes en interne à la collectivité

Rappel du cadre juridique de l'achat durable: cadres général et/ou spécifiques, outils, objectifs, ...

Présentation de la démarche "Élaboration de la feuille de route", sa mise en œuvre et son déploiement, puis recueil des idées des participants.



60 participants

Toutes les directions représentées



Tous les documents sont disponibles sur E Toile

Animation de 4 ateliers

AXE 1

Volet Environnement et santé



AXE 2

Volet social

AXE3

Volet économique



AXE 4

Gouvernance et promotion des achats durables